

Novembre, le Mois de l'économie qui a du sens



Le **Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale** (CNCRES) et les 26 chambres régionales organisent, tout au long de novembre et dans la France entière, la 8ème édition du **Mois de l'économie sociale et solidaire**.

A travers plus de 2000 manifestations, l'"autre économie", antagoniste du modèle dominant, se montre, non pas pour se sacro sanctifier, mais pour démontrer au plus grand nombre sa supériorité éthique et illustrer sa performance économique et sociale, en particulier sa capacité à entreprendre collectivement et à gérer démocratiquement, souvent en partenariat avec des entreprises ou services publics, pour créer des emplois durables et du lien social.

Cette année, le *Mois de l'ESS* prendra place dans un contexte marqué par les premières applications de la loi de juillet 2014 sur l'économie sociale et solidaire dont le principal effet a été jusqu'à présent d'en populariser les concepts, valeurs, modes d'organisation et pratiques. Mais beaucoup reste encore à faire, comme le démontre le Professeur Michel Abhervé* dans son excellente analyse des apports de la loi, mais aussi des oublis, des décalages, voire des interprétations abusives des textes d'application, publiés au compte gouttes, et qui tranchent, dans leur préparation laborieuse, avec la mobilisation et le volontarisme qui ont accompagné la promulgation de la loi Hamon. Le Président du CNCRES, Jean-Louis Cabrespines*, qui a très activement contribué à la préparation de la loi, souligne pour sa part que *"Le travail de concertation engagé avec le gouvernement se poursuit. Les décrets à venir doivent permettre de cadrer totalement l'ESS dans le paysage économique et social de notre pays. Il revient maintenant à tous les acteurs publics et privés de l'ESS de rendre cette loi vivante et efficiente. Elle n'est pas une fin en soi ; elle est un socle pour que les entreprises de l'ESS soient prises en compte comme une véritable force économique"*.

Nul doute que les acteurs de l'économie sociale mettront à profit leur *Mois* pour qu'il en soit ainsi. Les Prix ESS qui seront décernés à cette occasion y aideront. *"L'objectif est de promouvoir et de valoriser les entreprises de l'économie sociale et solidaire, de les soutenir et d'accompagner leur développement, et enfin d'identifier de nouvelles structures dans les territoires"*. Quatre Prix mettront en lumière les réalisations les plus remarquables en matière de performance économique, d'impact local et d'innovation sociale.



Le CIRIEC-France contribuera aux activités du *Mois*, notamment dans le cadre de son partenariat permanent avec le CNCRES.

Marcel Caballero
Vice-président du CIRIEC-France

* Brèves du CIRIEC-France de septembre 2015

TRAVAUX DU CIRIEC

Colloque « *Nous vieillirons ensemble ! Enjeux et lieux* »

23 octobre 2015

Sous le haut patronage et en présence de **Laurence ROSSIGNOL**,
Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes Agées et de l'Autonomie

Organisé en partenariat avec **GALILÉE-SP** et **AD-PA**
avec le soutien de **BPCE, MGEN, Groupe OFI, MASFIP et MUTLOG**
(Amphithéâtre du Groupe BPCE - 50, avenue de France 75013 Paris)

...

Ouverture et présentation du colloque

Catherine GRAS, présidente de Galilée.sp, **Romain GILZOME**, directeur d'AD-PA,
et **Alain ARNAUD**, président du CIRIEC-France

• **Vieillesse des Français : quelle adaptation de la société ?**

(Table ronde modérée par **Laurence FIESSINGER**)

- Eléments économiques et sociologiques de l'allongement de la durée de vie (**Alain TOURDJMAN**, Observatoire BPCE)
- Présentation de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (**Jean-Manuel KUPIEK**, directeur général adjoint de l'OCIRP, délégué général du CIRIEC-France)
- Aider les aidants (**Yves VEROLLET**, délégué général de l'UNA)
- Une solution innovante pour aider les aidants (**Malia BELKACEM**, vice-présidente de l'association L'Echangeheure)
- Regards portés par une élue locale (**Muriel BOULMIER**, adjointe au Maire d'Agen)

• **Quel logement pour les personnes âgées ?**

(Table ronde modérée par **Yannick GIRAULT**)

- La problématique du logement en France (Pr **Michel MOUILLART**, Université Paris-Ouest)
- Les nouvelles formes d'habitat (**Pascal CHAMPVERT**, président d'AD-PA)
- Un projet innovant de résidence services (**Pascal MAGINOT**, secrétaire général de la MASFIP)
- La nouvelle régulation publique dans le secteur des EHPAD (**Laura NIRELLO**, Université de Nantes et **Iлона DELOUETTE**, Université de Lille)
- La vision de l'Etat (Direction Générale de la Cohésion Sociale)

• **Intervention de Laurence ROSSIGNOL**,

Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes Agées et de l'Autonomie

• **Remise des Prix « CIGALADES » par Jacques FOURNIER**

Président d'honneur du CIRIEC

buffet déjeunatoire

>>> info@ciriec-france.org

Congrès international du CIRIEC



Les congrès internationaux du CIRIEC sont, tous les deux ans, des moments attendus de débats et de propositions. Ils sont ouverts aux praticiens et chercheurs du monde entier, aux responsables politiques, syndicalistes, fonctionnaires, ... membres ou non du CIRIEC.

La 31^{ème} édition se tiendra à Reims, les 22 et 23 septembre 2016, à l'invitation du CIRIEC-France, sur le thème « **Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation. Quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative ?** »

Quelque 500 praticiens et chercheurs du monde entier participeront à cet important événement qui prendra place dans un contexte de mutation profonde de la société liée à la mondialisation économique et aux transitions de divers ordres (sociétale, environnementale, numérique...).

>>> info@ciriec-france.org



Les recherches et publications du CIRIEC sur l'économie publique sont réalisées tant au niveau national qu'international. **Philippe Bance**, Université de Rouen, président du Conseil scientifique international du CIRIEC et président de la Commission scientifique Economie publique du CIRIEC-France, présente :

- les travaux récemment réalisés ou en cours
- le programme EUsers du CIRIEC
- la collection « Economie publique et Economie sociale » des Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH)

• Travaux de la commission scientifique internationale Entreprises publiques – Services publics et nouveau programme « Major Public Enterprises »

Depuis 2012, la commission scientifique internationale « Entreprises publiques – Services Publics » a, sous la direction de son président Massimo Florio (CIRIEC-Italie) et d'un comité de pilotage constitué également de Philippe Bance, de l'université de Rouen, (CIRIEC-France), Luc Bernier de l'ENAP (CIRIEC-Canada) et Gabriel Obermann de la WUW de Vienne (CIRIEC-Autriche), mis en œuvre deux programmes de recherche consacrés au renouveau de l'entreprise publique.

Le premier (2012-2014) a porté sur **The future of public enterprises**. Après trois séminaires organisés en 2013, le premier à Berlin (les 14 et 15 février) par le CIRIEC Allemagne, le second à Milan (les 13 et 14 juin), co-organisé par l'Université de Milan et le CIRIEC international, et enfin à Bruxelles (le 9 et 10 septembre), co-organisé par le CIRIEC-Belgique et l'Université Libre de Bruxelles, ce premier programme a débouché, le 25 février 2015, sur une conférence internationale, sous l'égide du CIRIEC-France, en lien avec l'association Galilée.sp, au Centre Pierre Mendès-France du Ministère de l'économie et des finances à Bercy : (<http://www.economie.gouv.fr/conference-ciriec-avenir-entreprise-publique>). Carole Delga, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et solidaire et Michel Sapin, ministre de l'Economie y sont intervenus.

De nombreuses publications scientifiques ont résulté de ce premier programme :

- working papers (accessibles sur le site du CIRIEC international:

(http://www.ciriec.ulg.ac.be/fr/pages/6_2working_papers.htm)

- publication chez Peter Lang, sous la direction de L. Bernier, d'un ouvrage en 2015 intitulé *Les entreprises publiques aujourd'hui : missions, performance, gouvernance* :

(<http://www.peterlang.com/index.cfm?event=cmp.ccc.seitenstrukturetailseiten&seitentyp=produkt&pk=84763&concordeid=574224>)

- publications diverses dans des revues académiques, notamment de deux numéros spéciaux : l'un du Journal of Economic Policy Reform, sous la direction M. Florio, (Vol. 17, Issue 3, sept. 2014) : *Critical issues in Public Enterprises Reforms*, l'autre des *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, sous la direction de P. Bance, F. Fecher et G. Obermann, (N°4, Vol. 86, 2015) : *Serving the general interest with public*

enterprises – new forms of governance and trends in ownership).

La commission scientifique internationale a engagé pour la période 2014-2016 un nouveau programme de recherche consacré au thème **Major Public Enterprises**. L'appel à communications est consultable en ligne :

http://www.ciriec.ulg.ac.be/fr/telechargements/Call%20for%20papers_Major%20PE_25%20July.pdf.

Le programme vise à susciter la production d'études nationales (en retenant une étude par pays) concernant le rôle et la performance des très grandes entreprises publiques. 34 contributions nationales ont été reçues. Une vingtaine de pays ont été sélectionnés pour participer au 14^{ème} séminaire européen d'économie de l'Université de Milan, qui s'est déroulé les 24 et 25 juin 2015 : Algérie, Allemagne, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Croatie, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Japon, Lituanie, Royaume Uni, Russie, Suède, Suisse et Turquie. La contribution française, réalisée par Philippe Bance, Pierre Bauby et Nathalie Rey, est intitulée : *The Government Shareholding Agency (APE) and the Group Caisse des Dépôts: towards the deployment of a strategic State and a new governance of state assets in France?*

• **Programme européen Erasmus + Jean Monnet, EUsers** (En lien avec les travaux de la commission scientifique internationale « Entreprises publiques – Services publics » du CIRIEC)

Les partenariats développés au sein du réseau CIRIEC avec la commission scientifique internationale « Entreprises publiques – Services publics » ont contribué à la mise en place d'une collaboration entre six universités, sur la période 2014-2017, dans le cadre d'un programme, dit EUsers (Services of general interest in the EU : a citizen's perspective on public versus private provision), financé par l'Union européenne.

Le programme EUsers s'inscrit dans un programme européen plus vaste, Erasmus + Jean Monnet (2014-2020), dont les objectifs sont les suivants :

- promouvoir l'enseignement et la recherche sur l'intégration européenne
- soutenir les activités d'institutions académiques ou d'associations actives dans le domaine des études d'intégration européenne
- soutenir des institutions d'intérêt public européen
- promouvoir le débat politique et les échanges entre le monde académique et les responsables politiques sur les priorités politiques de l'UE.

Il s'agit ainsi de former à la recherche et par la recherche des étudiants de master et de doctorat sur les thématiques retenues.

La thématique du programme EUsers porte plus particulièrement sur l'utilité des services d'intérêt général pour les citoyens avec une attention particulière portée à l'alternative public-privé : quels en sont les effets sur le bien-être collectif, les missions, les critères de performance et les mécanismes de gouvernance des prestataires de services publics ?

Le programme EUsers vise dans ce cadre à développer les échanges internationaux de chercheurs, de doctorants ainsi que la formation d'étudiants à la recherche et par la recherche.

Le partenariat concerne :

- L'université *Degli studi* de Milan, qui organise 9 séminaires, synchronisés avec les workshops internationaux du CIRIEC organisés annuellement à Milan, et une université d'été, du 27 juin au 1^{er} juillet 2016, sur « *Performance and Governance of Services of General interest. Critical perspective on Energy, Telecommunications, Transport and Water Reforms in the EU* ». L'université de Milan gère les newsletters et le site web dédié pour donner de la visibilité aux travaux.

- L'université de Rouen organise, au-delà de 9 séminaires sur 3 ans, une conférence internationale en fin de programme. Cette conférence de fin de programme sera organisée en 2017 en accueillant les membres du réseau CIRIEC, des universités partenaires ainsi que des représentants des autorités publiques et de régulation, des dirigeants d'organisations de service public, d'entreprises publiques.

- Les autres universités partenaires du programme EUsers sont organisatrices de 4 à 9 séminaires sur la période de 3 ans. Il s'agit de :

- Åbo Akademi University School of Business and Economics (Finlande)
- Université de Greenwich (Royaume Uni)
- Université de Leipzig (Allemagne)
- WU Wirtschaftsuniversität Wien (Autriche)

Les séminaires des différentes universités sont coordonnés du point de vue du calendrier et des sous-thèmes retenus. Les travaux visent des publications diverses (ebook, working papers, articles pour revues scientifiques).

Les séminaires organisés à l'Université de Rouen portent sur des thématiques sectorielles.

- Le premier, organisé le 12 décembre 2014, a cependant traité plus largement de **La libéralisation des services d'intérêt général et leur privatisation en Europe**. Y sont intervenus Philippe Bance (CREAM, Université de Rouen, président du Conseil scientifique international du CIRIEC) sur le thème « Libéralisation et besoin d'évaluation des Services d'intérêt économique général » et Pierre Bauby (Président de RAP –Reconstruire l'Action Publique, membre des commissions scientifiques « Economie publique » et « Entreprises publiques–Services Publics du CIRIEC) sur « Relations entre libéralisations et privatisations des services d'intérêt général dans l'Union européenne ».

- Le deuxième séminaire, du 17 avril 2015, a été consacré à **La libéralisation européenne du secteur postal et ses effets sur la stratégie des firmes**, avec des interventions de Benoit Camguilhem (CUREJ, Université de Rouen) intitulée « Multiplications : l'ouverture à la concurrence des activités postales », de Denis Joram (Direction de la régulation et des affaires institutionnelles du groupe La Poste) sur « Les enjeux de la libéralisation postale pour le groupe La Poste » et de Nathalie Rey (CEPN, Université Paris 13, membre des commissions scientifiques du CIRIEC) sur « The French Post : Emblem of the French public service or future european leader ? ».

- Le troisième séminaire, du 25 septembre 2015, a traité du thème **Régulation et politiques publiques dans le secteur des Télécommunications**, a vu intervenir Hugues Jennequin (CREAM, Université de Rouen) sur les « Traits caractéristiques du secteur des télécommunications », Numa Isnard (Institut du Droit de l'Espace et des Télécommunications, Université Paris Sud) sur « La régulation du secteur des télécommunications : influence européenne, réalités nationales » et David Flacher (CEPN, Université Paris 13) sur « Industrial vs. competition policies - Lessons from the French and Korean ICT ».

- Le quatrième séminaire est programmé le 11 décembre 2015 sur **Les réformes dans le secteur ferroviaire** avec des interventions prévues de Jacques Fournier (ancien président de la SNCF et Président d'honneur du CIRIEC), de Thierry Mignauw (ancien directeur général Infrastructures de la SNCF et membre de la Commission scientifique Economie publique du CIRIEC-France) et de Patricia Pérennès (Direction Accès Réseaux, SNCF réseaux).

Les séminaires qui auront lieu en 2016 et 2017 porteront successivement sur l'enseignement supérieur, l'eau, l'énergie, les services sociaux d'intérêt général, les services publics locaux.

>>> Pour plus d'information sur EUsers, voir : <http://users.unimi.it/eusers>

• **Collection « Economie publique et Economie sociale » des Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH)**

Créée en 2012, en lien avec le CIRIEC-France, la collection « Economie publique et économie sociale » est la seule collection française ayant pour objet de publier, sous forme de livres, des travaux de recherche sur ce double champ de l'analyse économique qui intéresse un grand nombre de chercheurs et de praticiens. Elle entend donner ainsi une visibilité aux travaux réalisés par des chercheurs et experts en économie publique et en économie sociale, qui traitent de la promotion de l'intérêt général ou de l'intérêt commun, et aux études menées par les commissions scientifiques du CIRIEC-France qui est partenaire de la collection.

Tout projet de publication est soumis à des règles communes visant à garantir des normes de haute qualité et une large diffusion des ouvrages :

- évaluation du projet par désignation de deux rapporteurs spécialistes du thème d'étude,
- réalisation de rapports par les deux rapporteurs tra-

vaillant en aveugle,

- décision éditoriale d'acter ou non la publication, ou de demander des aménagements après évaluation,
- communication du nom des rapporteurs dans l'ouvrage publié,
- mise en ligne des informations (sommaire, résumé et informations complémentaires) sur le contenu de chaque ouvrage sur le site du comptoir des Presses universitaires françaises (<http://www.lcdpu.fr/>) avec possibilité d'acquisition en ligne de l'ouvrage.

Les ouvrages collectifs doivent préalablement faire l'objet de procédures d'élaboration et de formalisation d'une thématique d'ensemble cohérente, de discussion collective des contributions réunissant les auteurs, d'une sélection des contributions, d'itérations et d'ajustements des chapitres durant le processus d'élaboration.

La publication se fait :

- en français par diffusion de l'ouvrage en format broché et en format numérique (ePub),
- avec possibilité de diffusion intégrale en langue anglaise, en ePub, en cas de contribution aux frais de traduction.

Ont fait l'objet de publication dans la collection, deux ouvrages issus des travaux de la Commission scientifique « *Economie publique* » du CIRIEC France :

- L'action publique dans la crise. Vers un renouveau en France et en Europe ?

Paru en mai 2012, ses principales conclusions procèdent de recommandations de politique économique et sociale qui visent à jeter, face à une crise sans précédent, les bases d'une Union européenne renouée. L'ouvrage souligne la nécessité de procéder à une « déconstruction créatrice » des politiques publiques européennes. Il recommande de s'appuyer sur certains acquis de l'UE pour réorienter ses politiques afin de servir l'intérêt général et promouvoir les solidarités.

Quatre grandes préconisations en ressortent : restaurer la « capacité » de l'action publique ; rompre avec le paradigme néolibéral ; refonder l'Europe autour d'un projet politique ; rénover l'action publique par la démocratie. Une version en français est accessible en format papier ou en ligne en ePub :

<http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100503220&fa=sommaire>, et une version anglaise, uniquement en ligne : <http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100514530>.

- L'internalisation des missions d'intérêt général par les organisations publiques, Réalités d'aujourd'hui et perspectives.

Paru en février 2015. L'internalisation des missions d'intérêt général, qui est cette capacité propre d'organisations à interpréter et à assumer la prise en charge de missions que souhaitent leur assigner les autorités publiques y est l'objet d'étude, quel que soit le statut

des organisations publiques concernées (entreprises publiques, régies, établissements publics, administrations). L'ouvrage analyse comment les organisations publiques assument ou seraient en mesure d'assumer à l'avenir ces missions, en d'autres termes comment elles peuvent les internaliser, après des décennies de contestations et de réformes de l'intervention publique (privatisations et déploiement de la nouvelle gestion publique). Il montre qu'il est nécessaire de refonder cette internalisation autour de principes communs et d'une vision partagée de l'intérêt général, tout en la déclinant diversement selon les caractéristiques des organisations et de leurs missions, en faisant preuve de souplesse et de pragmatisme.

L'ouvrage est accessible en ligne en version brochée ou ePub :

<http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100500990&fa=sommaire>.

Un troisième ouvrage est en préparation sur le thème de l'Etat stratège, en vue du congrès du CIRIEC-international qui se tiendra à Reims les 22 et 23 septembre 2016.

La collection est dirigée par Philippe Bance (Directeur adjoint du laboratoire CREAM – Centre de recherche en économie, appliquée à la mondialisation de l'université de Rouen, Président du Conseil Scientifique international du CIRIEC).

Le comité éditorial de la collection est constitué de :

- . Malika Ahmed Zaïd (Professeur à l'Université de Tizi Ouzou et directrice du laboratoire REDYL,
- . Alain Arnaud (Président du CIRIEC International),
- . Franck Bailly (MCF à l'Université de Rouen),
- . Pierre Bauby, (Enseignant et chercheur sur les services publics),
- . Luc Bernier (Professeur à l'ENAP Canada, CIRIEC Canada),
- . Marcel Caballero (Vice-président du CIRIEC France, Président d'honneur de l'Institut de Coopération Sociale Internationale - ICOSI)
- . Danièle Demoustier (MCF à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble),
- . Fabienne Fecher (Professeur à l'université de Liège, Belgique),
- . Jacques Fournier (Président d'honneur du CIRIEC-France, ancien membre du Conseil d'Etat et ancien Président de la SNCF),
- . Florence Jany-Catrice (Professeur à l'Université de Lille 1, responsable du master de Lille 1 « Action publique, institutions et économie sociale et solidaire »),
- . Hugues Jennequin (MCF à l'Université de Rouen, responsable du master « Economie et développement des territoires »),
- . Jacques Mazier (Professeur émérite à l'Université de Paris 13)
- . Nadine Richez-Battesti (MCF-HDR de l'Université d'Aix-Marseille).

>>> Pour tout projet de publication, écrire à philippe.bance@univ-rouen.fr.

LA PAGE DU CNCRES

Cette page mensuelle prend place dans le cadre du partenariat
entre le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale
et le CIRIEC-France

Le Salon National de l'Economie Sociale et Solidaire 2015

Jean-Louis Cabrespines

Président du CNCRES

Il y a comme un paradoxe entre l'affirmation selon laquelle « il faut tout faire pour que l'économie sociale et solidaire soit mieux connue et reconnue » et les résultats de l'enquête IFOP réalisée pour l'Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui montrent que 77% de la population connaît l'ESS.

Paradoxal, mais pas illogique car il est évident que la connaissance de la population porte essentiellement sur un certain nombre de stéréotypes et de confusions qui ne permettent pas à l'ESS de sortir d'une vision fautive qui la cantonne à une économie de la réparation et de la pauvreté.

Nous avons encore à faire, nous avons encore à convaincre ! Nous ne gagnerons en visibilité que parce que nous serons capables de démontrer notre capacité à intervenir dans tous les champs économiques, mais aussi parce que nous saurons partager, par des actes, les fondements de notre conception économique.

L'économie sociale et solidaire fait partie du quotidien des Français. Mais le savent-ils ? Peuvent-ils comprendre ce qui différencie une entreprise classique d'une entreprise de l'ESS ? Est-il important qu'ils en perçoivent la différence ?

Nous avons coutume de rappeler que :

- L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activités, depuis l'industrie jusqu'aux loisirs, et qu'elle rassemble des entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Ces entreprises représentent plus de 10% de l'emploi français.
- Aujourd'hui, 1 Français sur 2 réalise des échanges avec une coopérative. 2 Français sur 3 sont protégés par une mutuelle et 1 français sur 2 adhère à une association.

Mais il faut aussi rappeler qu'en plaçant l'humain au cœur de son activité, l'ESS est porteuse d'un



véritable projet de société, positif pour l'emploi et la croissance économique. C'est ce projet économique qui doit être expliqué pour le faire partager : celui d'une économie qui sait agir pour l'accroissement de la richesse, le développement des entreprises et la création ou le maintien des emplois, en donnant à l'humain toute sa dimension d'acteur de son devenir.

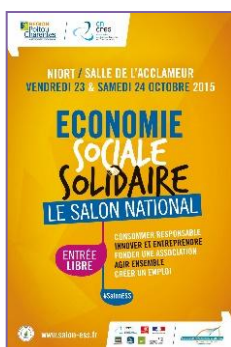
Le Salon de l'Économie Sociale et Solidaire 2014 a montré l'importance de créer un moment fédérateur pour l'ensemble des forces de l'ESS, et particulièrement par la

rencontre entre ces entreprises qui sont des acteurs du quotidien dans le développement économique local. Nombre de territoires sont portés par la présence des entreprises de l'ESS. C'est cette présence forte et nécessaire que ce salon veut démontrer, c'est ce salon qui veut faire que l'économie sociale et solidaire soit « connue et reconnue ».

L'intérêt grandissant du public pour une économie plus humaine renforce la nécessité d'un tel événement d'ampleur, pour faire découvrir l'ESS dans toute sa diversité et montrer qu'elle est un modèle de réussite durable à enseigner.

Plus d'un an après l'application de la loi relative à l'ESS, il y a nécessité de poursuivre cette manifestation et d'en faire un rendez-vous annuel. Elle sera l'occasion de réaffirmer la pertinence de la démarche entrepreneuriale proposée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire. C'est avec cette volonté que nous reconduisons avec la Région et la CRESS Poitou-Charentes le **Salon national de l'Économie Sociale et Solidaire, à Niort, les 23 et 24 octobre 2015.**

En mettant l'accent sur l'économie collaborative et les démarches participatives, nous voulons souligner l'approche humaniste de l'ESS, où chaque individu peut devenir acteur au sein d'un projet collectif. Nous vous donnons donc rendez-vous à Niort, en ce mois d'octobre et comptons sur votre mobilisation pour pérenniser cette manifestation fédératrice.



>>> <http://www.cncres.org/>

NOS ADHERENTS INNOVENT

Nos adhérents, entreprises et organisations de l'économie publique et de l'économie sociale, n'ont rien à envier au secteur lucratif en matière d'innovations technologiques, organisationnelles, sociales,... Cette rubrique a pour ambition d'en rendre compte, en privilégiant les partenariats qui se développent de plus en plus entre les composantes publiques et privées de l'économie d'intérêt collectif

LA POSTE et la MGEN partagent les mêmes valeurs



Le facteur apporte le courrier et repart avec les papiers usagés de l'entreprise. Ces déchets sont ensuite triés, en toute confidentialité, par des personnes en insertion, puis recyclés dans des papeteries exclusivement situées en France. Le cercle vertueux est bouclé ! Tous sont gagnants : les deux entreprises, l'emploi et l'environnement.



Le président de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, **Thierry Beaudet**, précise le sens de ce partenariat : *"La MGEN protège 3,5 millions de personnes en France. Mais elle est également guidée par des valeurs responsables et citoyennes, comme la création d'emplois, l'insertion et le recyclage. Des valeurs qu'elle partage avec La Poste..."*



La MACIF s'engage auprès de ... « La France s'engage »



Le dispositif **"La France s'engage"** a été lancé par le président de la République en 2014. Il s'agit d'une démarche qui vise à valoriser des actions citoyennes qui répondent aux problématiques rencontrées par la société au quotidien. Le dispositif vise également à faciliter le changement d'échelle et l'essaimage d'initiatives socialement innovantes, d'intérêt général, portées bénévolement par des individus, des associations, des fondations ou des entreprises.

Parmi les 15 lauréats retenus, cinq d'entre eux ont été accompagnés par la Fondation Macif : [Clubhouse](#), [Uniterres](#), [Ecolo crèche](#), [Entreprendre pour apprendre](#), [MuMo](#)

La France s'engage est un appel à projet permanent qui durera jusqu'à la fin du mandat présidentiel, en 2017. Chaque semestre, 15 lauréats sont sélectionnés et bénéficient ensuite d'une valorisation, d'un accompagnement et d'un soutien financier. Quatre critères sont fixés pour l'évaluation des projets : l'utilité sociale, le caractère innovant, le potentiel de duplication ou de changement d'échelle et l'évaluation rigoureuse des résultats. Le fonds de soutien est doté de 50 millions d'euros.

La Poste, la MGEN et la MACIF sont membres du CIRIEC-France

Le Crédit Mutuel dans la tourmente ?



Une banque soupçonnée d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent, rien d'original aujourd'hui. Mais lorsqu'il s'agit d'une coopérative « *ça change tout* », comme le proclame le **Crédit Mutuel** dans sa communication. Et de préciser : « *Fidèles aux principes de la coopération, la plupart des clients sont bien plus que des clients. Ils sont des clients-sociétaires via la détention d'une part sociale* ».

Dès lors, une question ne peut pas ne pas être posée : « Les clients-sociétaires ont-ils pris part à la décision de prendre le contrôle de la Banque Pasche, banque privée spécialisée dans la gestion de fortunes, par qui le scandale serait arrivé ? Poser cette question, c'est interroger, au delà des affirmations de principes, la réalité de la démocratie coopérative. Ainsi, à quoi servent les assemblées générales ? Une coopérative est-elle légitimée à investir dans une activité périphérique sous le seul mobile de la rentabilité financière ? (Et l'interrogation ne vaut pas que pour le Crédit Mutuel).

Comme le rappelait ici-même Jean-Philippe Milésy (*Brèves du CIRIEC-France* de septembre 2015) : « *Faut-il le rappeler, les banques coopératives n'ont pas vocation à devenir des banques d'affaire au profit des grandes sociétés financières mais à assurer le crédit à leurs coopérateurs, voire aux acteurs de l'économie réelle, les PME et TPE en particulier, dont l'émergence et le développement ont fondé ces banques* ».

L'Etat et les Régions s'engagent auprès de l'économie sociale



La loi de 2014 sur l'Économie sociale et solidaire stipule que « *dans chaque région, le représentant de l'État dans la Région et le président du Conseil régional concluent une convention d'agrément avec la Chambre régionale [de l'économie sociale et solidaire]* ». Ils

peuvent proposer aux autres collectivités territoriales intéressées ou à leurs groupements d'en être parties prenantes. Ce conventionnement permet de reconnaître le rôle des Chambres régionales dans leurs missions de promotion et de développement de l'économie sociale et solidaire. Plusieurs Régions ont déjà conclu ce type de convention.

La convention signée en Ile-de-France a été ainsi commentée par Michel Abhervé, Professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée : « *symbolisant un changement de nature de la relation de la CRESS avec ceux qui étaient déjà ses partenaires, cette signature est accompagnée de deux conventions d'objectifs et de moyens, l'une pluriannuelle avec l'État, l'autre annuelle - calendrier électoral obligeant - avec le Conseil régional* ».

Au-delà de leur contenu pratique, ces conventions sont, pour les acteurs de l'ESS, la reconnaissance, au niveau territorial, de « *cette forme d'économie qui ne cesse de s'étendre, de créer de l'innovation et des emplois* ».

Pour 80% des dirigeants, l'ESS est un relais de croissance



Les résultats du sondage réalisé par l'IFOP pour l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) confortent le rôle que peuvent jouer ces employeurs dans les nouveaux gisements d'activités - économie collaborative, économie numérique, économie circulaire, silver économie - dans un contexte de relance encore timide de l'investissement. Ces résultats ont été présentés à l'occasion de la Convention nationale

de l'UDES le 1er octobre dernier.

L'ESS est majoritairement perçue comme dynamique (74% des Français et 61% des entreprises), audacieuse (73% et 64%), en phase avec les évolutions de la société française (71% et 56%). 84% des Français et 82% des dirigeants d'entreprise considèrent que l'ESS est en capacité de renforcer le lien social.

>>> Télécharger les résultats du sondage sur <http://www.udes.fr/sondage-ifop-pour-ludes-less-est-elle-relais-de-croissance-80-dirigeants-dentreprise-repondent-oui>

Ces résultats rejoignent ceux du sondage IFOP de février 2015, réalisé auprès d'un échantillon de la population française :

- 50% déclaraient que l'ESS est « un levier important de création d'emplois »
- 51% " « pouvoir envisager de travailler dans une entreprise de l'ESS », parmi lesquels
- 61% justifiaient ce choix pour « faire partie d'une entreprise qui répartit équitablement ses richesses, qui constitue un modèle de développement durable ».

LIRE/VOIR/ECOUTER

Nous soutenons *Alternatives Economiques*

Parmi les numéros spéciaux disponibles :



Vous pouvez également profiter des offres d'abonnements du moment [en cliquant ici](#)

 Accéder à LA BOUTIQUE

La finance autrement ? Réflexions critiques sur la finance moderne



Depuis 2007, la crise financière a bien évolué et a donné lieu à un nombre considérable d'analyses et de commentaires. Beaucoup de pays ont vu leur économie redémarrer, avec des hausses parfois spectaculaires des marchés financiers. On sait toutefois que le marasme économique se poursuit, notamment en Europe du Sud et de l'Est, malgré des politiques monétaires incitatives ; maints comportements étant restés les mêmes, le monde n'est pas à l'abri d'une nouvelle crise financière encore plus violente que la précédente.

Il est donc central de s'intéresser aux politiques d'investissement, c'est-à-dire du financement des anticipations d'activités, tant du point de vue des entreprises et firmes, que des financeurs eux-mêmes à travers leurs stratégies de gestion de portefeuilles.

Dans ce contexte, [Bernard Paraque](#) et [Roland Pérez](#) proposent une réflexion critique du paradigme soutenant le modèle théorique de la finance moderne. L'Investissement Socialement Responsable (ISR) n'est pas seulement l'expression de la politique de gestion d'un portefeuille mais bien la déclinaison opérationnelle de la politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) qualifiant sa politique d'investissement non financière, reflet de la conception qu'elle a de sa responsabilité citoyenne, sociale.

>>> [sommaire](#)

>>> Editeur : Presses Universitaires du Septentrion

Ma vie à deux balles – Génération débrouille



Noémie, fraîchement diplômée en journalisme, se pose des questions auxquelles la société ne lui propose aucune réponse : "J'ai du temps, mais pas d'argent", "J'ai de l'argent, mais pas de temps", "Comment faire naître de cette précarité, la créativité ?". Sans emploi, elle va tenter sa chance à Paris...

Les auteures, [Sophie Brändström](#) et [Mathilde Gaudéchoux](#), présentent la "génération débrouille" à travers les pérégrinations de Noémie et de ses rencontres : trouver un job, un logement, se nourrir, continuer à se cultiver,... Elles le font sans verser dans le genre roman noir. Au contraire, c'est avec humour qu'est dressé le portrait d'une génération émergente, fraternelle et bourrée d'idées efficaces, qu'elle met en œuvre avec talent et simplicité, aux antipodes des plans de carrière des jeunes gens "méritants".

Et, mine de rien, elles nous offrent le petit guide de la débrouille solidaire.

>>> [Ed. Les liens qui libèrent](#)

La créativité de l'ESS est-elle soluble dans l'entrepreneuriat ?



Du 27 au 29 mai dernier, le **Réseau Inter-Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire** (RIUESS) a organisé, en collaboration avec l'Université de Reims - Champagne Ardennes et Neoma Business School, sa XV Rencontre sur le thème « **La créativité de l'économie sociale et solidaire est-elle soluble dans l'entrepreneuriat ?** »

Les textes des communications sont téléchargeables :

>>> [Textes des communications](#)

AlterEcoPlus



AlterEcoPlus est une publication 100 % numérique éditée par la **SCOP Alternatives Economiques**.

Elle décrypte quotidiennement, l'actualité économique et sociale, en France et à l'international.

Différentes fonctionnalités sont proposées pour l'ordinateur, le smartphone et la tablette.

>>> [Le site](#)

>>> [L'appli](#)

>>> [L'hebdo](#)

La transmission au cœur de l'économie politique des coopératives



La **Chaire d'Économie Sociale et Solidaire de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée** vient de publier son deuxième cahier de recherche 2015 sur le thème : "**La transmission au cœur de l'économie politique des coopératives**".

La crise du modèle de la valeur actionnariale et de son univers de marchés financiers, supposés efficaces, a relancé la question de la propriété de l'entreprise, en lien avec sa finalité et le contrôle de ses décisions stratégiques. En particulier, l'idée d'une propriété de l'entreprise par les actionnaires a été remise en cause au motif que l'entreprise, OVNI juridique, n'est pas la société de capitaux que le droit définit comme une personne morale. Si les actionnaires sont seulement propriétaires de leurs actions, il convient alors de refonder l'entreprise (Hatchuel et Segrestin, 2012), d'interroger ses responsabilités sociales (Roger éd., 2012), voire de sortir de l'entreprise capitaliste (Bachet et alii, 2008) et, finalement, de se demander à qui appartient l'entreprise (Chassagnon et Hollandts, 2014). Toutefois, le débat sur la propriété de l'entreprise s'avère complexe à arbitrer et, surtout, insuffisant à trancher la question de la primauté des actionnaires (Gosseries, 2012). Partageant avec Favereau et Robé (2012), la prémisse que ni l'entreprise ni la société ne sauraient en droit avoir de propriétaires, les auteurs suivent donc une autre piste pour aborder l'entreprise, non pas celle de ses propriétaires mais celle de ses agents de pouvoir exerçant ce dernier au nom de l'intérêt social de l'entreprise appréhendée dès lors comme une organisation politique.

Dans une première partie, cette grille est appliquée aux organisations de l'économie sociale et solidaire et, en particulier, aux coopératives telles qu'elles existent en droit. Après avoir déconstruit la propriété et son approche patrimoniale de l'entreprise, il est montré que la transmission devient l'élément central dès lors que l'on aborde son activité collective en termes de projet politique. Dans une seconde partie, ce projet politique trouvera avec l'économie politique du Commun une manière de se décliner, faisant jouer au territoire le rôle que Marx accordait à la classe ouvrière dans le dépassement du capitalisme (cf. Defalvard, 2013). Suit une illustration prenant l'exemple de l'expérimentation Coop'À-prendre dont le projet évolue vers une coopérative de territoire.

>>> Accéder au document : [La transmission au cœur de l'économie politique des coopératives](#)

Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Principale publication du CIRIEC, les **Annales** est une revue scientifique internationale, fondée en 1908 par le professeur Edgard Milhaud.

Sa vocation est la publication d'articles scientifiques originaux analysant des thèmes intéressants essentiellement les scientifiques, mais aussi les experts, dans le champ du CIRIEC : l'économie d'intérêt collectif.

La revue est publiée trimestriellement par Wiley-Blackwell (Royaume-Uni)

>>> s'abonner : <http://www.blackwellpublishing.com/subs.asp?ref=1370-4788&site=1>

AGENDA

Colloque CIRIEC / GALILEE.SP / AD-PA : *Nous vieillirons ensemble*



Le vieillissement des Français :

- Quelle adaptation de la société ?
- Quel logement pour les personnes âgées ?

Le **CIRIEC-France**, **GALILÉE.SP** et **AD-PA** proposent d'en débattre dans le cadre du colloque qu'ils organisent à Paris, le 23 octobre 2015, en présence de **Laurence Rossignol**, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes Agées et de l'Autonomie.

>>> [Programme et inscriptions en p. 2](#)

35^{ème} Rencontre du Crédit Coopératif



Les Rencontres annuelles du **Crédit Coopératif** sont des moments attendus d'échanges et de propositions. La 35^{ème} édition (Paris, 15 octobre 2015) devrait être un bon cru. Qu'on en juge par ce programme particulièrement riche en occasions de débats :

- Circuits courts économiques & solidaires • Culture partagée • Démocratie ouverte • Drones • Éco-quartiers • Éducation citoyenne • Engagement citoyen • Fablabs • Hackerspace • Initiation au codage • Nouvelle économie • Pacte Civique • Smart Cities • Agriculture durable • Cartographie en partage.

>>> Inscription



Agora des Scic



Une société coopérative d'intérêt collectif (Scic) est une coopérative de production. Son sociétariat doit être obligatoirement multiple associant des salariés, des bénéficiaires (clients, usagers, fournisseurs, ...) et des contributeurs (associations, collectivités, sociétés, bénévoles, etc.) pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire ou d'une filière d'activités..

Les Scic sont-elles les entreprises de demain ? C'est à cette question que la **Confédération Générale des Scop** et la **Fédération Nationale des CUMA** proposent de répondre à l'occasion de **l'Agora des Scic** qu'elles organisent à Paris (Assemblée Nationale), les 18 et 19 novembre 2015.

>>> [inscription ici](#)

Regards croisés sur l'entreprise



Les travaux menés au sein du département "Économie, Homme, Société" du Collège des Bernardins concluent à "la grande déformation de l'entreprise" depuis les années 80. Comment se transposent-ils à l'entreprise de l'ESS ? Connait-elle les mêmes déformations ? A-t-elle imaginé pour elle-même des solutions transposables ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, **l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense** organise une table ronde dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire. (4 novembre 2015 à 13h45, Campus de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense).

En débattront : Chantal Chomel (Coop de France), Olivier Favereau (Professeur d'économie à Paris Ouest et co-directeur du Département "Économie, Homme, Société" du Collège des Bernardins), Francesca Petrella (Université Aix Marseille), Hugues Sibille (Président du Labo de l'ESS et de l'AVISE) et Stéphane Vernac (Université de Picardie/chercheur associé Mines Paris Tech).

>>> Inscription sur ce lien: <http://mois-ess.u-paris10.fr/le-mois-de-l-ess/infos-pratiques/>

Prochaines formations d'Alternatives Economiques



Alternatives Economiques propose des formations assurées par des journalistes et collaborateurs de la rédaction d'*Alternatives Economiques*, qui allient une expertise reconnue dans leurs domaines de spécialisation et le talent pédagogique qui a fait la réputation du magazine. Elles peuvent être organisées selon un format inter ou intra-entreprise, sur demande.

Parmi les prochaines formations :

◇ Comment le numérique transforme la société

Animée par **Jean-Baptiste Soufron**, secrétaire général du *Conseil national du numérique*, cette formation vise à identifier les grandes transformations numériques qui traversent la société française dans des secteurs aussi variés que le tourisme, les transports, la santé, l'éducation, etc. Dans ce mouvement, et contrairement à une opinion répandue, les Français sont bien équipés en termes d'infrastructures de communication et de « capital intellectuel ». Mais agir dans et avec le numérique exige une adaptation importante de ses habitudes qui passe par la connaissance des méthodes du logiciel et des contenus libres, du management collaboratif, des réseaux sociaux, du *crowdfunding*, des outils décentralisés offerts par le *Cloud*, de l'importance des datas et du design.

Paris, 3 Novembre 2015

>>> [> Détails et inscriptions](#)

◇ Les perspectives de développement de l'économie sociale et solidaire

Formation animée par **Philippe Frémeaux**, éditorialiste à *Alternatives Economiques*. Auteur de *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les petits matins, 2014 (3e éd.). Auteur du rapport de mission au ministre Benoît Hamon sur l'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire (septembre 2013).

Cette formation offre un tour d'horizon complet de l'économie sociale et solidaire et de ses enjeux, une analyse de son positionnement, de ses perspectives de développement et de son potentiel de transformation sociale :

- Identifier les acteurs de l'économie sociale et solidaire et leurs fonctions économiques et sociales.
- Analyser leur positionnement stratégique.
- Identifier les défis que l'économie sociale et solidaire doit relever pour se développer et s'affirmer comme une alternative.

Paris, 20 octobre 2015

>>> [> Détails et inscription](#)

Forum mondial de l'économie sociale (GSEF 2016)



Le **GSEF 2016** est la troisième édition d'une grande rencontre internationale initiée par la Ville de Séoul (Corée du Sud), en 2013, en collaboration avec ses partenaires locaux de l'économie sociale. L'édition de 2014 a donné lieu à la création d'une association internationale permanente, dont la Ville de Montréal (Canada) est membre, réunissant des gouvernements locaux et des acteurs de la société civile reconnaissant l'économie sociale et solidaire comme facteur clé du développement économique local.

L'édition montréalaise du Forum, co-organisé par la **Ville de Montréal** et le **Chantier de l'économie sociale**, vise à rassembler plus de 2 000 acteurs internationaux. Le thème central du Forum est la collaboration entre les gouvernements locaux et l'ESS pour le développement des villes. Plus particulièrement, GSEF2016 présentera des pratiques qui créent des emplois, assurent une qualité de vie, contribuent à la cohésion sociale et soutiennent un développement plus intelligent et durable des villes.

7-9 septembre 2016, Montréal (Canada)

>>> <http://www.gsef2016.org/>

Les SCOP : quels modèles d'entreprises ? des entreprises modèles ?

Journée d'étude, organisée le 22 octobre à l'ENS de Lyon, par une équipe d'universitaires rattachés majoritairement à l'Université de Grenoble 2, dans le prolongement d'une étude menée depuis 2012 dans les Sociétés coopératives et participatives de la région Rhône-Alpes. Elle sera l'occasion de présenter le rapport d'étude et de débattre avec des universitaires, des membres de Scop et des représentants d'organisations impliquées auprès des Scop des modèles proposés par les Scop.

>>> Le programme est disponible [ici](#) et vous pouvez déjà vous inscrire [ici](#) (inscription gratuite mais obligatoire)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général :
économie publique, économie sociale et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique

Le CIRIEC est constitué de sections nationales
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par
Alain Arnaud

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE **CIRIEC-France**

7 passage Tenaille - F - 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



"Brèves du CIRIEC-France" Lettre mensuelle électronique éditée par le CIRIEC-France

Directeur de la publication : Alain Arnaud



Rédaction : Marcel Caballero



Si vous souhaitez
contribuer à alimenter les *Brèves du CIRIEC-France*

▼
marcel.caballero@club-internet.fr

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement avec indication de la source